

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2023 DÉLIBÉRATION N°2023-055

L'an deux mille vingt-trois, le premier juin à vingt heures et trente minutes.

Le Conseil municipal, légalement convoqué, en application du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et de la loi n°2020-1379 du 25 mai 2023 s'est réuni en salle du Conseil municipal, sous la Présidence de M. Franck FONTAINE, Maire.

Séance retransmise sur

<https://www.facebook.com/mezieres78.fr>

Date de convocation et d'affichage : 25 mai 2023

A été élu secrétaire : Thomas HALBERSTADT

Présents : M. Franck FONTAINE, M. Arnaud PASDELOUP, Mme Jessica DROUET, M. Jocelyn MARCQ, Mme Fatima EL HOUARI, M. Sébastien MARTIN, Mme Marie-Noëlle ARCHAMBAULT, Mme Blanche GALLE, M. Jacques VARLET, Mme Isabelle ANQUETIN, M. Vincent PLANCHE, M. Adam BAKRACLIC, Mme Emmanuelle AVRIL, M. Guillaume CHABRIER, Mme Zohra IHMAD, M. Joseph DAAH, M. Thomas HALBERSTADT, M. Michel SUISSE, M. Lhassane ADDICHANE, Mme Nelly GAULT et M. Pierre-Yves PINCHAUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

- M. BRECQUEVILLE donne pouvoir à M. MARTIN
- Mme VAREJAO donne pouvoir à Mme EL HOUARI
- Mme RINGEVAL donne pouvoir à Mme GALLE
- Mme MOUTON-GODDET donne pouvoir à M. FONTAINE
- Mme BENTO donne pouvoir à M. PASDELOUP
- Mme NOLD donne pouvoir à Mme GAULT

Votants : 27

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX – SUPPRESSIONS ET CRÉATIONS DE POSTES

VU les tableaux d'avancement 2023,

VU le tableau des effectifs communaux,

VU l'avis du CST du 22 mai 2023

VU l'avis de la commission « affaires générales, services à la population, ressources humaines, qualité, cadre de vie, communication, sécurité et cimetière » du 17 mai 2023,

CONSIDÉRANT le souhait de l'autorité territoriale de nommer plusieurs agents éligibles à avancement professionnel,
CONSIDÉRANT la nécessité de supprimer les postes des agents concernés en vue de leur nomination sur le grade supérieur,
CONSIDÉRANT la présence au tableau des effectifs d'un poste administratif vacant sans utilité,
CONSIDÉRANT la volonté municipale de supprimer un poste technique pour le remplacer par un poste sur la filière police municipale,

A L'UNANIMITÉ (2 ABSTENTIONS : Mme NOLD et Mme GAULT) : APPROUVE les suppressions et créations de postes suivantes :

Suppressions de postes :	Date d'effet	Créations de postes :	Date d'effet
ADM-005 – adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe à temps complet -catégorie C	02/06/2023	ADM-019 – Rédacteur – temps complet – catégorie B	02/06/2023
ADM-010 – adjoint administratif à temps complet – catégorie C	02/06/2023		
ANIM-013 – adjoint d'animation à temps complet annualisé – catégorie C	30/06/2023	ANIM -021 – adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe à temps complet annualisé – catégorie C	01/07/2023
TECH-009 – adjoint technique à temps complet – catégorie C	30/06/2023	TECH-032 – adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet – catégorie C	01/07/2023
TECH-016 – adjoint technique à temps complet – catégorie C	01/07/2023	PM-004- gardien-brigadier à temps complet – catégorie C	02/06/2023

Pour extrait conforme,
Fait Mézières-sur-Seine, le 02/06/2023



Le Maire,

Franck FONTAINE.



Mézières-sur-Seine, le 02/06/2023
Annulé et transmis au contrôle de légalité le 02/06/2023